



Classement des marchandises et tarif douanier



Le classement correct des marchandises dans la nomenclature combinée est indispensable. Cette classification n'est pas seulement importante à des fins douanières (notamment pour déterminer le montant correct des droits d'importation), mais elle détermine également d'autres mesures dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'économie et de l'environnement.

Dans les années à venir, toutes les procédures douanières et tous les systèmes informatisés seront revus. Dans chacun de ces régimes et systèmes, la désignation des marchandises au moyen du code de classification deviendra **obligatoire**, et pas seulement **à l'importation et à l'exportation**, comme c'est largement le cas aujourd'hui.

Une connaissance approfondie de la méthodologie de classification des marchandises deviendra indispensable pour réaliser vos flux de marchandises en termes de processus douaniers.

Au cours de cette formation, la méthodologie à suivre pour le classement des marchandises dans la nomenclature douanière, ainsi que l'impact commercial et fiscal de ce classement seront abordés.

Dans cette optique, **la formation donne un aperçu des principes de base de la classification et aborde un certain nombre d'aspects importants d'un point de vue pratique, tels que les sources de classification, les principes de base à utiliser dans la classification et les principes concernant des marchandises spécifiques.**

Le plan du cours :

- Qu'est-ce que le classement tarifaire ? A quoi sert-il ?
- Le rôle de l'OMD
- La nomenclature du Système harmonisé
- Les règles générales interprétatives
- Les sections, chapitres, positions et sous-positions
- La nomenclature combinée et le TARIC
- Le tarif douanier à l'importation
- Comment et quand utiliser TARBEL et Access2Markets ?
- Les cas particuliers dans TARBEL
- Le Renseignement tarifaire contraignant
- Exemples et exercices de classements (**les participants sont invités à se munir des codes douaniers de leurs marchandises**)



Groupe cible	<ul style="list-style-type: none">- les responsables en transport et logistique ;- les responsables import – export ;- les collaborateurs administratifs en transport et les logisticiens ;- les collaborateurs opérationnels en expédition ;- les collaborateurs responsables du Customer Service ;- les entreprises du secteur industriel ;- les prestataires de services logistiques ;- les expéditeurs.
L'approche	<p>L'approche est interactive. Le travail se fait autour de cas et de dossiers réels. La formation est orientée sur un usage pratique au quotidien pour pouvoir déterminer si un produit exporté peut bénéficier ou pas de l'origine.</p> <p>Veuillez apporter votre ordinateur portable pour pratiquer, pratiquer, pratiquer !</p>
Durée	Une journée de 9h00 à 16h30
Date et lieu	Liège Airport, rue de l'Aéroport – Building 50 à Grâce-Hollogne Le lundi 22 avril 2024
Participation	<p>Membres : 464 € / participant Non-membres : 543 € / participant</p> <p>Déjeuner sandwichs inclus</p> <p>Prix hors 21% de TVA</p>